



Rencontre SYTRAL Mobilités – Copropriétés Feyssine (Sully et Colbert)

Villeurbanne

Mardi 3 mai 2022 – 18h30-20h30

Synthèse des échanges

Contexte

La concertation préalable du projet de tramway T9 s'est déroulée du 23 août au 23 octobre 2021. Elle avait pour objet de débattre de l'opportunité du projet, sa desserte (points d'arrêts) et son tracé (itinéraire emprunté).

A cette occasion, une variante de passage du T9 était soumise à la décision du public dans le secteur de la Feyssine, avec :

- un passage rue de la Feyssine puis avenue Albert Einstein, ou
- un passage avenue Roger Salengro puis rue du Luizet.

La majorité des participants s'étant exprimés pour un passage par la rue de la Feyssine, les élus de SYTRAL Mobilités ont validé ce tracé le 17 décembre 2021, en adoptant également le bilan de la concertation préalable du projet.

En concertation continue depuis le mois de janvier 2022 et jusqu'à la fin de l'année, le projet du tramway T9 se précise. Les études techniques réalisées depuis la concertation préalable permettent de partager avec les riverains les premières intentions d'insertion du tramway. C'est précisément cet objet qui a permis de réunir, le 3 mai dernier, les habitants des deux copropriétés Sully et Colbert, directement concernées par l'arrivée prochaine du T9.

L'ordre du jour de cette rencontre est le suivant :

- **Retours sur la concertation préalable et continue du projet**
- **Présentation des insertions du T9 sur le secteur, notamment rue de la Feyssine**
- **Travail en tables-rondes sur les différents scénarios d'insertion proposés**
- **Suites à donner**

Participants

- **17 habitants ou propriétaires bailleurs étaient présents**
- **Yoann CHAPELET, chargé des déplacements – Ville de Villeurbanne**
- **L'équipe technique de SYTRAL Mobilités :**
 - Florian CHALUMEAU, chef de projet T9
 - Séverine LARDELLIER, responsable concertation
 - Marion Allard, chargée de relations riverains
- **Valérie Dejour, garante de la concertation continue de T9, Commission Nationale du Débat Public**



Synthèse des échanges

Le directeur de l'hôtel IBIS a accueilli la réunion publique en exprimant son enthousiasme quant à l'arrivée prochaine du tramway. Il a souhaité de bons échanges aux participants et s'est tenu à leur disposition.

Après avoir partagé le programme de la réunion avec les participants, Séverine Lardellier a souhaité connaître la répartition des participants par copropriété : les deux copropriétés étaient représentées, une majorité d'habitants du Colbert s'est mobilisés pour participer à la rencontre. Elle a ensuite expliqué le principe de la concertation continue, qui vise à échanger avec les riverains sur les marges de manœuvre d'insertion du projet.

Un habitant du Sully sollicite la parole, et demande dans quel but est organisée la rencontre : informatif ou participatif. Il explique ne pas avoir eu d'informations sur la concertation préalable, et demande des précisions sur le projet. Il exprime également son opposition au projet.

Valérie Dejour intervient pour expliquer son rôle et celui de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans les deux temps de concertations du T9. Elle explique la différence entre la concertation préalable et continue, et atteste, en tant que garante, de la bonne réalisation des concertations menées par SYTRAL Mobilités dans le cadre du projet.

Elle souligne que le dispositif et les modalités de la concertation préalable du T9 ont permis une pluralité de participation et d'expressions du public.

Madame Dejour invite cet habitant à consulter le bilan des garants, rédigé en novembre 2021 à la fin de la concertation préalable du projet. Elle explique que SYTRAL Mobilités a reçu des recommandations, et que des élus sont venus présenter leurs réponses devant le bureau de la CNDP au mois de décembre 2021. Elle atteste que, depuis le début de la concertation continue du T9, SYTRAL Mobilités répond bien aux engagements pris en fin d'année.

Valérie Dejour incite ensuite les participants à donner leurs avis et à nourrir le projet de leurs contributions. Elle demande à ce que les expressions de chacun fassent l'objet d'une argumentation.

La personne ayant sollicité la parole initialement s'étonne de rien entendre de technique dans la réponse apportée par Madame Dejour. Elle demande à voir le bilan de la concertation préalable, rédigé par les garants. Elle exprime ensuite sa déception vis-à-vis des relations qu'entretient sa copropriété avec la Mairie de Villeurbanne, et aurait souhaité être contactée directement dans le cadre du projet.

NB: suite à la réunion, SYTRAL Mobilités a répondu par mail à cet intervenant. Tous les documents nécessaires à sa bonne compréhension lui ont été transmis.

Florian Chalumeau commence la présentation du projet dans le secteur de la Feyssine. Suite à une question, il explique le fonctionnement futur des circulations au niveau du rond-point Charles-de-Gaulle.

Un participant demande quelles sont les dimensions de la plateforme du tramway, et explique avoir mesuré 5,70 mètres à la station INSA-Einstein. Il demande pourquoi coller le tramway aux résidences plutôt que l'éloigner. Florian Chalumeau explique que la plateforme doit se regarder dans un ensemble plus large que la rue de la Feyssine. La plateforme suit un alignement qu'il faut



respecter en amont et en aval de la rue. Enfin il indique que la largeur indiquée par le participant correspond à la largeur en station (le tram y roule à vitesse réduite et les quais se rapprochent de la station pour assurer l'accessibilité PMR). En section courante, la largeur de tramway est supérieure à varie de 6,40m à plus de 7m.



Un habitant du Colbert explique qu'une piste cyclable existe déjà derrière les deux copropriétés. Il explique avoir découvert qu'une piste cyclable avait été mise sur la rue de la Feysine, sans qu'on demande leur avis aux habitants. Il explique qu'avec T9, la piste existante rue la Feysine va être détruite pour en créer une nouvelle, plus large (4 m) et au même endroit. Il s'étonne ainsi du maniement des deniers publics.

Un autre habitant du Colbert rebondit en expliquant que les accès riverains vont être très compliqués, et poser des questions de sécurité. Les habitants des deux copropriétés vont devoir traverser la piste cyclable, la plateforme du T9 et le trottoir avant d'arriver chez eux. Il demande comment vont être régulées les entrées/sorties. Florian Chalumeau explique qu'une signalisation sera mise en place.

Un habitant du Sully propose que la piste cyclable soit mise du côté des copropriétés. SYTRAL Mobilités explique que ce positionnement engendre des risques pour la sécurité des cyclistes, qui devront alors traverser deux fois la plateforme du T9 (au Nord et au Sud de la rue de la Feysine). Plusieurs participants renvoient donc à la solution vers la piste cyclable existante, derrière les copropriétés, et proposent de ne pas en rajouter rue de la Feysine. SYTRAL Mobilités indique que la Loi d'Orientation des Mobilités rend obligatoire la réalisation d'un aménagement cyclable sur la voirie modifiée par le tramway.

Un participant revient ensuite sur la position de la station devant la résidence du Colbert. Il exprime son opposition sur cet emplacement, et propose deux alternatives :

- Sous la trémie, située au Sud de la résidence
- Dans l'arrondi en sortie de la trémie

Il s'inquiète des désagréments liés à la station (bruit, squats, déchets). Un autre habitant rejoint ses propos, en s'inquiétant de la cohabitation quotidienne avec le tramway, de 5h à 1h du matin.

Un habitant du Sully revient sur le sujet de la sécurité, et demande si SYTRAL Mobilités l'a prise en compte dans l'élaboration du projet. Il évoque le risque que la piste cyclable soit empruntée par des scooters, et revient sur les traversées dangereuses pour les riverains. Florian Chalumeau explique que la sécurité a bien évidemment été intégrée à la conception du projet, et qu'elle constitue le fil rouge des études techniques.

Monsieur Chalumeau précise ensuite les impacts de l'arrivée du T9 sur les fonctionnalités actuelles, et les impacts fonciers induits sur les deux copropriétés.

Un habitant du Colbert demande à ce que le local poubelle soit restitué au même endroit. Il explique qu'une convention lie la copropriété au Grand Lyon. Il demande également à ce que les trois portails



leur soient restitués, et que la résidence du Colbert reste complètement autonome vis-à-vis des locaux commerciaux qui sont situés entre les deux copropriétés.

Un autre habitant du Colbert demande pourquoi on ne décale pas la station devant les locaux commerciaux. Florian Chalumeau note la proposition et s'engage à l'évaluer.

Les deux scénarios d'insertion dans la rue de Feyssine avec leurs variantes sont présentés ensuite par SYTRAL Mobilités, qui explique également l'analyse multicritère utilisée pour travailler dessus.

Un habitant du Sully s'étonne du peu de sujets où il reste des marges de manœuvre. Il demande qui décidera de l'insertion. SYTRAL Mobilités explique le processus de prise de décision, et explique qu'à la fin, ce sont les élus qui sont décisionnaires.

Plusieurs participants à la réunion demandent à nouveau à éloigner au maximum la plateforme de leurs habitations. Certains suggèrent même de mettre T9 au milieu de la rue, proposant de la mettre à sens unique pour les circulations automobiles.



Un participant trouve le projet paradoxal : SYTRAL Mobilités propose de rendre la rue de la Feyssine plus végétale, et en même il supprime des espaces verts et coupe des arbres dans leurs copropriétés. Un habitant du Colbert rebondit en expliquant qu'il s'oppose à l'abattage du Ginkgo Biloba et du cèdre.

Un habitant du Sully revient ensuite sur le bruit lié au passage du tramway. Avec la fréquence de passage du tram (toutes les 10 min à la mise en service, puis toutes les 7 min), le périphérique, et la circulation sur la rue, les habitants craignent les nuisances sonores : cet intervenant demande à avoir des éléments sur les mesures acoustiques qui ont été réalisées dans la rue dans le cadre des études techniques du T9.

Un habitant du Colbert, également propriétaire d'un appartement du côté paire de la rue de la Feyssine, demande si des indemnités sont prévues pour le bruit.

Un participant intervient enfin pour demander à ce que la conception du projet prenne en compte l'aspect humain, au-delà de l'aspect financier ou technique.

En fin de réunion, la procédure d'acquisition foncière a fait l'objet d'une explication par Florian Chalumeau : l'objectif est de procéder à une acquisition à l'amiable, mais si ce n'est pas possible, SYTRAL Mobilités mettra en œuvre les outils juridiques permettant de procéder à une expropriation.

SYTRAL Mobilités prend bonne note des demandes des riverains, et propose un nouveau temps d'échange sur de nouveaux scénarios d'insertion avant le 14 juillet prochain.



Suite à cette réunion publique, que retient le SYTRAL pour la concertation continue et la suite du projet T9 ?

Nos enseignements

- Des inquiétudes quant à l'arrivée du tramway, et une forme d'opposition à son insertion dans la rue,
- Des craintes quant aux nuisances liées au tramway, et à la sécurisation des accès riverains
- Une attente forte sur le sujet de la station et du compromis à trouver quant à l'éloignement du tramway, au maximum possible vis-à-vis des habitations
- De nombreuses demandes à intégrer dans les prochains scénarios d'insertion :
 - Déplacer la station pour qu'elle ne soit plus devant le Colbert : soit vers le Sud sous la trémie ou à sa sortie, soit vers le Nord devant les locaux commerciaux
 - Maintenir l'entrée Sud existante et maintenir une entrée séparée pour les commerces / entreprises (celles de la résidence Colbert)
 - Eloigner le plus possible le tramway des résidences.
 - Mettre la piste cyclable côté copropriétés, et qu'elle soit moins large (prévue à 4m pour le moment)
 - Mettre la rue à sens unique pour limiter la circulation et pouvoir éloigner le tram des résidences
 - Utiliser la piste cyclable existante qui est à l'arrière des résidences (le long du périphérique)
 - Avoir des informations plus précises sur les nuisances sonores induites par le tramway (Matériel roulant et station)
 - Restituer l'ensemble des places de parking impactées par le projet
 - Supprimer la végétation dans la rue pour la mettre dans les copropriétés

Les étapes à venir pour le projet technique

- **Approfondissement des études d'insertion**
- **Apport de précisions en matière d'impact sonore**
- **Poursuite du travail sur les scénarios d'insertion du T9 rue de la Feysine**

Prochains rendez-vous de concertation pour Villeurbanne

- **3 Juin: rencontre avec les associations de cyclistes pour une balade à vélo**
- **Automne :**
 - atelier intermodalité
 - atelier circulation/entrée de ville/préparation de la phase chantier